



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 23 mai 2006

Agenda

Lundi 29 mai

- 15h : **Jean-Charles ASSELAIN**, correspondant de l'Académie : « *Les métamorphoses du budget de la Justice* ».
- 17h : Comité secret.
- 17h : Réunion du groupe de travail sur la coopération juridique franco-chinoise, salle 4.

Lundi 12 juin

- 10h30 : Réunion de la section Législation, droit public et jurisprudence, salle 4.
- 11h : Réunion du groupe de travail sur « la nationalité », salon Dupont-Sommer.
- 11h : Réunion de la section Morale et sociologie, salon Vuillard.
- 11h45 : Réunion de la section Economie politique, statistique et finances, salle 3.
- 12h : réunion de la Commission mixte 3, salle 4.
- 12h30 : Déjeuner des membres de l'Académie.
- 15h : Communication de M. **Pascal CLÉMENT**, Garde des Sceaux.

Lundi 19 juin

- 10h : Commission administrative, salle 4.
- 15h : **Jean-Pierre BERTHET**, Président d'honneur de l'Association de la Presse judiciaire : « *Justice et médias* ».
- 17h : Comité secret.
- 19h : Visite et dîner des membres de l'Institut au Petit Palais.

Lundi 26 juin

- 15h : élection au fauteuil de **Bruno Neveu**.
- 15h : **Michel DOBKINE**, directeur de l'Ecole nationale de la Magistrature : « *La formation du bon juge* ».

Lundi 3 juillet

- 11h45 : Réunion de la section Economie politique, statistique et finances, salle 3.
- 12h30 : Déjeuner des membres de l'Académie.
- 15h : **Marc GUILLAUME**, directeur des Affaires civiles et du Sceau : « *Une institution originale : le Conseil du Sceau des Titres* ».
- 17h : Comité secret.

Lundi 25 septembre

- 15h : **Alain BAUER**, avocat : « *Du crime et de l'exécution des peines* ».

Séance du lundi 22 mai

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 24 avril, M. le Président **André Damien** a fait une courte allocution introductive unissant dans un même éloge ses deux confrères, **Jacques Leprette**, décédé le 2 avril 2004, et M. **Renaud Denoix de Saint Marc** qui lui a succédé, après son élection dans la section générale le 29 novembre 2004.

M. **Renaud Denoix de Saint Marc** a ensuite lu sa « *Notice sur la vie et les travaux de Jacques Leprette* ». Elu le 30 novembre 1999, au fauteuil laissé vacant par le décès d'**Oscar Cullmann**, Jacques Leprette était né le 22 janvier 1920 à Alexandrie. Diplômé de l'ENA, affecté au ministère des Affaires étrangères en 1947, il avait fait une brillante carrière de diplomate, occupant entre autres les fonctions d'ambassadeur en Mauritanie (1961-1963), de représentant permanent de la France au Conseil de sécurité, de chef de la mission permanente française auprès des Nations Unies (1976-1982) et de représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes (1982-1985). Elevé à la dignité d'Ambassadeur de France en 1984, il avait représenté la France à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies (1987-1990) et avait été membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (1989-1999).

§ >

Loi de programme n°2006-450 du 18 avril 2006 pour la recherche

Extrait du Journal Officiel du 19 avril 2006 :

Titre IV – Dispositions relatives à l'Institut de France et aux académies :

Article 35 – L'Institut de France ainsi que l'Académie française, l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales et politiques qui le composent sont des personnes morales de droit public à statut particulier placées sous la protection du Président de la République.

Ils ont pour mission de contribuer à titre non lucratif au perfectionnement et au rayonnement des lettres, des sciences et des arts.

Leurs membres sont élus par leurs pairs. Toutes les fonctions y sont électives.

Article 36 – L'Institut et les académies s'administrent librement. Leurs décisions entrent en vigueur sans autorisation préalable. Ils bénéficient de l'autonomie financière sous la seule autorité de la Cour des comptes.

L'administration de l'Institut est assurée par la commission administrative centrale, qui élit parmi ses membres le chancelier de l'Institut, et par l'assemblée générale. Chaque académie est administrée par ses membres qui désignent leurs secrétaires perpétuels et leur commission administrative.

Article 37 – Le 2° du I de l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics est complété par ces mots : « , l'Institut de France, l'Académie française, l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales et politiques ».

Article 38 – Les statuts de l'Institut et de chaque académie et les règlements fixant les conditions particulières de leur gestion administrative et financière sont approuvés par décret en Conseil d'Etat.

Nouveautés sur les sites de l'Académie

www.asmp.fr

- Allocution liminaire de M. le Président **André Damien** lors de la séance du lundi 22 mai.
- « Notice sur la vie et les travaux de **Jacques Leprette** » par M. **Renaud Denoix de Saint Marc**.
- **Jacques de Larosière** : « L'impact de la Chine et de l'Inde sur l'économie mondiale », communication en anglais, présentée le vendredi 12 mai au « Forum Istanbul » organisé par la banque turque TEB.
- **Alain Besançon** : « Au seuil d'un pontificat », article sur le Pape **Benoît XVI**.

Dans la presse

- « Quand l'entreprise intègre la géopolitique - L'Ifri, le "réservoir d'idées" français, attire un nombre grandissant d'entreprises intéressées par la géopolitique et ses conséquences sur leur développement », *Les Echos*, lundi 22 mai. « "Les entreprises sont à la recherche d'expertises indépendantes de bonne qualité. Au-delà de leur adhésion pour les activités courantes de l'institut, elles sont de plus en plus nombreuses à soutenir certains projets : par exemple, Total et Gaz de France l'ont fait pour des travaux de recherche sur la Russie", détaille **Thierry de Montbrial**, directeur général et fondateur du *think tank*. "Mon objectif est d'accroître la proportion d'étrangers. Nous nous considérons comme une institution internationale, nous devons donc l'être dans notre composition. J'espère que, dans dix ans, l'Ifri sera toujours français, mais beaucoup plus européen"».

A lire

- **Pierre Chaunu** : *Leçons pour la paix* (Paris, éd. du Cerf, 2006, 121 p.). « Ces *Leçons pour la paix* sont ma contribution au défi le plus urgent de l'humanité. Je veux, à ma place, encourager la paix. Je crois que la paix passe aujourd'hui par la réconciliation des croyants des grandes confessions sur les cinq continents. Je veux essayer d'analyser ce qui complique et grippe les rapports entre les traditions judéo-chrétiennes et les pays de confession musulmane.[...] Suivant mon habitude, je ferai référence à l'arrière-fond de la démographie comme témoin de l'état du monde et de sa santé. J'utiliserai la chronologie historique et ses grandes figures pour saisir les moments et les lieux de l'incompréhension qui a pu s'envenimer jusqu'à l'aboutissement d'une guerre endémique au Moyen-Orient, justifiée par une "croisade" contre le mal en Irak, en Afghanistan, aux frontières du Pakistan, de l'Iran, d'Israël et jusque dans les banlieues des grandes métropoles occidentales. »
- **Jacques Dupâquier** et **Yves-Marie Laulan** : *Immigration-intégration : un essai d'évaluation des coûts économiques et financiers* (Paris, éd. L'Harmattan, 2006, 133 p.), acte du colloque organisé le 17 novembre 2005 à la Fondation Singer-Polignac par l'Institut de géopolitique des populations.

En bref

- M. **Thierry de Montbrial** a été interviewé par la *Télévision roumaine* (chaîne nationale), le mardi 16 mai à 19h, sur le rapport de la Commission européenne statuant sur l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie.

A écouter cette semaine sur Canal Académie

[« www.canalacademie.com »](http://www.canalacademie.com)

-Mme **Marianne Bastid-Bruguière**, M. **François Terré** et M. **Bertrand Collomb** ont accordé chacun une interview à Canal Académie pour son programme spécial sur la Chine. Ces émissions sont maintenant en libre accès dans la médiathèque. Est également disponible la lecture d'extraits de l'éloge d'**Alain Peyrefitte** prononcé par M. **Gabriel de Broglie** lors de sa réception à l'Académie française, le 7 juillet 2002.

- *Au fil des pages* : *Les Mille et une nuits* par André Miquel - Un conte des *Mille et une nuits* par Christine El Ansary. - Le bibliologue : *Le philobibliion*.
- *Un jour dans l'histoire* : 1806 : Chateaubriand en Grèce par Michel Jaeghere et Jean-Paul Clément.
- *Les 5 minutes de Clio* : Michel de Jaeghere répond aux questions de Christophe Dickès.
- *Carrrefour des arts* : « L'art nouveau : le préraphaélisme » par Brigitte Ducouso-Mao et Krista Leuck.
- *Point de mire* : *Terre de Femmes*, Prix de la Fondation Yves Rocher, par Marianne Durand-Lacaze.
- *Partager le savoir* : L'université de Singapour par Mme Françoise Thibaut.